

portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive

## CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE de la fouille archéologique préventive sise à :

RÉGION : AUVERGNE-RHONE-ALPES, DEPARTEMENT : PUY-DE-DOME  
COMMUNE : AIGUEPERSE

, relative au projet d'aménagement « ancienne école maternelle »

En application de l'article 2 de l'arrêté n° , la fouille préventive sera réalisée conformément au cahier des charges scientifique ci-après

### 1-1 Emprise de la fouille : 2749 m<sup>2</sup>

Parcelles : 2020, section :AC, n° : 393, 561

### 1-2 Données techniques particulières

La fouille devra être réalisée jusqu'au terrain naturel en en place et exclure de l'emprise le bâtiment conservé, ainsi que la partie sud, non impactée par le projet qui fait l'objet de préconisations particulières indiquées dans l'article 1 de l'arrêté préfectoral.

## 2- Données scientifiques

### 2-1 Contexte général

L'origine d'Aigueperse est probablement antique comme tend à le montrer plusieurs observations archéologiques réalisées lors de travaux d'aménagement (association culturelle d'Aigueperse et ses environs (ACAA)) mais la première mention de la ville date de 1016, avec la donation par le vicomte de Thiers, alors seigneur d'Aigueperse-Montpensier de l'église d'Aigueperse au chapitre de Saint-Genès de Thiers. La ville fortifiée primitive est étroite, morphologiquement il s'agit d'un village rue constitué d'un axe principal auquel seront adjointes des petites rues parallèles bordant le rempart et donnant accès aux portes de la ville. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la ville obtient une charte de franchise et passe aux mains des puissants sires de Beaujeu. Ceux-ci créent une ville neuve en direction du nord et de l'ouest de la ville, insérée dans le tissu urbain grâce à l'extension du rempart et de nouvelles portes.

L'emprise de fouille se situe dans la partie de la ville réaménagée pour qu'elle soit en jonction avec la ville neuve et devait correspondre à une ancien faubourg intégré dans le nouveau rempart. On trouve d'ailleurs, à proximité de cette zone, des vestiges des remparts XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles comme l'indique O. Paradis<sup>1</sup> : « la porte Saint-Nicolas, sur la route en direction de Vichy, dont les vestiges furent découverts dans les années 1970, lors de la construction d'égouts, était flanquée de deux tours rondes dont les bases possédaient des bouches à feu. Ces éléments penchent pour une datation de cette porte, au XIV<sup>e</sup> s. De plus, il existe encore les vestiges importants d'une tour de plan carré (XIII<sup>e</sup>), à seulement 20 m de ladite porte. »

### 2-2 Éléments acquis lors du diagnostic :

L'emprise se situe à cheval sur l'enceinte de la ville médiévale et comprend le fossé entourant le rempart.

Sept sondages, représentant 178 m<sup>2</sup> pour une emprise de 3940 m<sup>2</sup>, ont été réalisés. Ils ont dû éviter l'emprise des bâtiments existants. Ils ont été répartis de la façon suivante : 2 tranchées intra-muros (4 et 5), 1 tranchée dans le fossé (6) et les autres, extra-muros.

En ce qui concerne les vestiges intra-muros, le sondage 4 a révélé une petite construction soignée, très étroite (1,96 m), qui apparaît à 1,20 m. La maçonnerie est constituée de gros blocs taillés ou équarris à surface plane ;

1 Président de l'association culturelle d'Aigueperse et ses environs (ACAA) et directeur de publication de la revue *Sparsae*.

l'angle nord-ouest a été en partie récupéré, tout comme la partie supérieure du mur est. La partie la mieux conservée comprend 6 assises, sur une hauteur de 0,80 m. Accolés à l'intérieur de la structure et à l'est du mur ouest, des fragments de bloc de 0,38 m de large semblent constituer un doublage. Il pourrait s'agir d'un vestige d'escalier ou de latrines (?). Le mobilier associé renvoie à la fin du Moyen Âge.

Le sondage 5 a mis au jour, sous la couche de terre végétale, des couches de démolition et plusieurs murs non datés.

Le sondage 6, censé être implanté dans le fossé composant la fortification urbaine, livre peu d'information et le sondage 7, qui théoriquement devait le recouper perpendiculairement, présente une stratigraphie difficile à interpréter en l'absence d'un éclairage géomorphologique : « On observe à partir du sol actuel de graviers, un petit niveau de démolition de briques, de blocs et de mortier de chaux d'époque moderne/contemporaine, puis un épais niveau argileux orange (602), surmontant une épaisse couche argileuse gris-bleue plastique (603). Le sondage a été arrêté au fond sur un niveau alluvial d'argile de couleur rouille associée à des blocs (604) reconnu comme le terrain naturel à 3 m de profondeur. » La question du fossé reste donc entière.

Pour les vestiges extra-muros, le sondage 3 a révélé l'existence d'un bâtiment associé à du mobilier de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. Le mur conservé sur 0,50 m de hauteur apparaît à 1,30 m, sa face externe est faite de moellons de calcaire et galets liés à la terre. Il a été suivi sur 2,3 m de longueur et se prolonge vers le nord. Le sondage 2, au sud de l'emprise, a révélé un niveau argilo-marneux à 1,60 m et sur 0,64 m d'épaisseur, qui contient des charbons de bois et de la céramique attribuée au XIII<sup>e</sup> s.

Le sondage 7 a mis au jour une fosse de rejet d'activité métallurgique, à 1,30 m de profondeur, entièrement comblée de déchets (87 restes pour 56 kg), liée à un atelier de travail du cuivre datable de la période XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup>. Le spécialiste qui a étudié les scories penche pour la présence très probable d'un ou plusieurs fours à proximité, ainsi que des infrastructures de cet atelier qui a sans doute fonctionné sur un laps de temps assez court, très certainement en lien avec une commande spécifique (cloche ou canon).

Les données du diagnostic nous montrent une occupation complexe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte urbaine, reflétant l'évolution de l'organisation de la ville au cours du Moyen Âge et nous offre également une fenêtre très instructive sur la production métallurgique du XIV<sup>e</sup> siècle, qu'elle soit ou non liée à la défense de la bourgade.

## 2-3 Bibliographie indicative

FOURNIER (G.) - *Les villages fortifiés et leur évolution*. Association des Forts Villageois d'Auvergne, vol. 2, fasc. 1 et 2

PARADIS (O.) - *Aux origines aigüepersaises des marquis d'Effiat*. SPARSAE, n° 54.

## 3. Objectifs scientifiques (intervention et études)

La situation de cette opération archéologique est particulièrement intéressante, puisqu'elle couvre l'intérieur et l'extérieur d'une enceinte urbaine médiévale, et qui plus est dans un quartier réaménagé pour faire la jonction avec la ville neuve dont la construction, par les seigneurs de Beaujeu, date de la première moitié du XIII<sup>e</sup> s. Il s'agit donc d'une zone particulièrement complexe au cœur de l'évolution urbanistique de la ville aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.

La problématique porte en premier lieu sur cette question urbaine, avec l'objectif d'appréhender finement le programme d'aménagement et de transformations de ce faubourg intégré à la ville neuve. L'observation du système défensif de la ville (rempart et fossé), de sa mise en place et de son évolution par l'intégration d'un faubourg, est donc au centre de la problématique de la fouille.

La seconde question majeure concerne la caractérisation de l'activité métallurgique (cuivre), en rapport avec les vestiges découverts dans ce qui est probablement une fosse de rejet (primaire). La fouille devra s'attacher à étudier tous les vestiges et structures en rapport avec cette activité, notamment la fosse de coulée, qui doit être proche de la fosse de rejet. Dans cette fosse de coulée, on risque de trouver beaucoup de fragments de moules. Seuls un prélèvement et une étude de ces fragments pourront permettre de déterminer la nature de l'objet produit (ou des objets).

L'ensemble des données acquises lors de la fouille devront être synthétisées et remises dans le contexte historique de la ville médiévale.

#### **4- Principes Méthodologiques et techniques**

##### -Organisation opérationnelle

L'intervention devra intervenir après démolition, par l'aménageur, des deux bâtiments, comprenant l'enlèvement des dalles de sol, sans altération des niveaux archéologiques sous-jacents.

Avant l'intervention, le responsable d'opération prendra soin de consulter la bibliographie disponible ainsi que les plans anciens, en s'appuyant sur les connaissances de l'association locale (ACAA) afin de bien maîtriser le contexte urbain et historique de cette zone complexe.

##### -Méthodologie de relevé et de fouille des structures

En préalable à l'opération, le responsable prendra contact avec la personne en charge du dossier au service régional de l'archéologie.

Le projet d'opération comprendra :

- modalités de décapage, détail de leur mise en œuvre et type d'engins utilisés,
- mode d'enregistrement des données, détail de leur mise en œuvre,
- méthodologie adoptée pour la fouille, notamment pour les activités métallurgiques
- prise en compte des données paléo-environnementales

Le décapage se fera par passes successives de manière minutieuse jusqu'au terrain naturel.

Une attention particulière sera portée aux intersections et recoupement de structures afin de préciser le phasage des occupations.

Les sols et secteurs comportant des séquences stratigraphiques devront faire l'objet d'une étude complète sous la forme d'une fouille manuelle de chaque unité identifiée, pour recueillir des éléments de datation et s'assurer de l'existence ou non de vestiges antérieurs. Des bermes de référence devront être établies afin de permettre le relevé cumulatif ou a posteriori de l'ensemble de la séquence stratigraphique.

L'utilisation d'un détecteur de métal, en phase décapage et en phase fouille est demandée.

Concernant la fouille du fossé urbain : si le comblement est homogène et en l'absence de dépôt organisé et dense de mobiliers, la fouille sera réalisée mécaniquement. Dans le cas contraire, si il y a des niveaux de dépôts riches en mobilier ou macro-restes végétaux, la fouille sera réalisée manuellement par unités sédimentaires.

Si le comblement est stratifié, voire micro-stratifié, et contient des horizons humides riches en matériaux organiques, des prélèvements seront réalisés par unités stratigraphiques individualisées pour être soumis à un test de tamisage à l'eau sur les colonnes spécifiques à ce type de restes

La fouille des différents éléments lié à l'activité métallurgique (fosse de rejet, de coulée, four, etc.) sera réalisé par (ou en présence ) d'un spécialiste de la métallurgie.

Il conviendrait de :

- faire un décapage autour de la fosse trouvée en diagnostic pour repérer d'autres structures en lien avec l'activité métallurgique,
- fouiller manuellement les structures métallurgiques en toute compréhension de la stratigraphie,
- faire des relevés en plan et en coupe, et si la structure est complexe de prévoir une photogrammétrie à l'issue de la fouille.
- Prévoir un processus de datation précise par archéomagnétisme, en cas de découverte de structure chauffée non perturbée.

La totalité du mobilier métallique devra être prélevé en s'assurant de ne pas fragmenter les objets (possibilité de mettre au jour des moules) ou les rejets, les coulées, etc. A cette fin, les prélèvements seront assurés par un spécialiste de ce type de vestige en suivant un protocole strict qu'il aurait préalablement défini. Le tamisage aurait lieu dans un second temps.

L'inventaire sera détaillé par type de mobilier en établissant une typologie des déchets (parois de four, sole de four, éléments vitrifiés, fragments de moules), en nombre et en masse (enregistrement fragments par fragments pour les >5 g, afin de caractériser la fragmentation).

Des analyses de composition élémentaire du métal, en nombre significatif (au minimum une dizaine, et plus si on a une grande variabilité) devront être réalisées.

L'ensemble des données acquises lors de la fouille devront être synthétisées et remises dans le contexte historique de la ville médiévale, en s'aidant des plans anciens et des informations historiques déjà acquises, notamment par l'historien local O. Paradis, avec qui il conviendrait d'entrer en contact, voire même d'associer à la post-fouille.

## **5. Agrément et composition indicative de l'équipe Responsable d'opération et équipe de fouille**

### **• 5-1 Agrément de l'opérateur et spécialisation du responsable d'opération**

Moyen Âge et époque moderne

#### **Le responsable d'opération :**

Le Préfet de région désignera le responsable scientifique de l'opération qui devra assurer la direction effective de l'opération.

Il s'agira d'un/une archéologue médiéviste, habitué-e au contexte urbain. Il sera assisté d'un spécialiste de la métallurgie du cuivre, pendant la phase terrain et la post-fouille.

### **• 5-2 Composition indicative de l'équipe de fouille**

L'équipe se composera, à titre indicatif, pendant toute la phase terrain,

- d'un responsable d'opération,
- de spécialistes : spécialiste en métallurgie du cuivre, géomorphologue, céramologue, carpologue
- d'un nombre adapté de techniciens pour mener à bien la fouille dans les règles de l'art
- 

Les conducteurs d'engins mécaniques doivent être en sus de l'équipe de fouille.

## **6- Durée prévisible de l'opération, tranches conditionnelles**

La fouille comprend une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles

### Tranche ferme

La durée minimale de la fouille sera de 3 mois pour une composition indicative d'équipe de 8 personnes, (hors décapage).

Les moyens humains consacrés à la phase post-fouille seront équivalents à 100% de la phase terrain.

### Tranches conditionnelles

Tranche conditionnelle : 50 j / h supplémentaires avec des moyens de post-fouille équivalents à 100 % des moyens de la phase terrain s'il s'avère que les vestiges sont plus importants ou plus complexes que prévu (par exemple si plusieurs fours ou structures compliquées à fouiller, rempart très remanié, etc.). Cette tranche conditionnelle pourra être renouvelée une fois si la complexité des vestiges le nécessite.

Pour chacune d'entre elles l'équipe se composera, à titre indicatif, pendant toute la tranche conditionnelle, de la même équipe

Dès l'achèvement de la phase de décapage, l'opérateur présentera un plan des vestiges qui sera mis à jour au fur et à mesure du chantier. Durant la phase terrain, l'opérateur fournira un bilan hebdomadaire d'avancement du chantier, avec des photos et/ou des plans.

A l'issue de la phase terrain un projet de programmation des moyens prévus pour la phase post fouille (compétences, planning, analyses) sera transmis au SRA. Un bilan mensuel sera fourni.

En cas de découverte immobilière ou exceptionnelle, l'opérateur préviendra le service régional de l'archéologie afin que le service régional de l'archéologie prenne les mesures qui s'imposent.

#### **7- Mise en forme des données et rapport de fouille**

Le délai limite pour la remise du rapport final au S.R.A. est fixé à :

12 mois après la date d'achèvement de la phase de terrain.

si l'opération est inférieure à 3 mois sur le terrain

ou

24 mois terrain après la date d'achèvement de la phase de terrain.

si l'opération est supérieure à 3 mois sur le terrain

#### **Le rapport final sera remis en 8 exemplaires papier, dont un non broché, et 1 CD-Rom.**

Dans le cadre d'une opération préventive, le rapport doit être transmis sous format numérique à l'aménageur et à l'Inrap (article R 546-5)

#### **Il sera accompagné de la transmission de l'emprise fouillée sous format numérique (shape).**

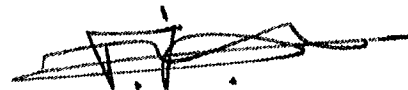
Il respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004, par le cahier des charges du service régional de l'archéologie.

A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de deux ans (à compter de la date de délivrance de l'attestation de libération du terrain), le mobilier et la documentation sont remis à l'Etat.

Clermont-Ferrand, le

24 JUIN 2020

Pour le Préfet de Région  
et par délégation,  
le Directeur régional des affaires culturelles par intérim  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie



François DUMOULIN